

RESTAURANTS SCOLAIRES :

Le point de la situation après la rentrée

Au cours de ses 25 années de gestion, la municipalité a eu maintes fois l'occasion d'intéresser la population au problème des restaurants scolaires.

Le prochain bulletin municipal, en cours de rédaction, fera état de quelques comparaisons édifiantes entre 1947 et la situation actuelle.

Si nous estimons nécessaire de revenir sur ce problème, c'est parce qu'il a pris, au fil des années, des dimensions nouvelles, à la mesure de l'expansion rapide de notre ville.

Le problème des restaurants scolaires est devenu un problème social. Et à ce titre, il doit être considéré comme un problème national.

Mais l'Etat des princes de l'U.D.R. qui nous gouverne ne semble pas convaincu de cette réalité.

NEST-IL PAS VRAI ?

Que le nombre de mères travailleuses va croissant ?

Le salaire du papa ne suffisant plus dans la majeure partie des cas, à faire vivre la famille qui donc, dans ces conditions va préparer le repas de midi, si la maman est éloignée de sa maison ? Et même, si elle est à proximité, aura-t-elle le temps de préparer un repas correct ?

N'est-il pas vrai aussi que l'enfant de notre époque vit souvent dans une atmosphère agitée avec des parents accaparés par leurs multiples soucis et qui n'ont pas toujours le temps de préparer des repas copieux et équilibrés ?

N'est-il pas vrai, encore que les trajets de la maison à l'école sont de plus en plus dangereux et que le repas de midi pris à l'école ou au lycée permet de diminuer ces dangers de moitié ?

A tout cela s'ajoute l'aspect éducatif du repas à l'école. Les surveillantes exigent une bonne tenue. L'émulation incite l'enfant à manger de tout. Les surveillantes maternelles en particulier encouragent les plus petits à « finir leur assiette ». Voilà quelques raisons qui expliquent la nécessité de développer au maximum les restaurants scolaires.

A QUI LES RESPONSABILITES ?

Puisqu'il s'agit d'un problème national, l'Etat ne peut s'en désintéresser. Or, s'il est vrai qu'il participe à la gestion des restaurants universitaires, il n'apporte aucune aide aux restaurants scolaires de l'enseignement primaire et des maternelles.

Pourquoi cette discrimination ? Les écoliers et les bébés ne méritent-ils pas eux aussi les plus grandes attentions ? Ne doivent-ils pas eux aussi devenir plus tard des étudiants ?

ALORS QUE SE PASSE-T-IL DANS LA PRATIQUE ?

Les collectivités locales (qui le peuvent) les sociétés qui s'occupent de bonnes œuvres, des parents d'élèves se chargent de pallier les négligences coupables d'en haut et s'évertuent à faire fonctionner des cantines et à équilibrer des budgets tout en essayant d'offrir des menus corrects à des prix raisonnables, ce qui n'est pas simple du tout.

ET A LA SEYNE ?

Ici, le problème est en grande partie résolu. Pas totalement, il faut bien le dire, mais la municipalité et sa caisse des écoles assurent le fonctionnement de 14 restaurants scolaires qui servent une moyenne journalière de 4.000 rationnaires (personnel de service compris)

Cela représente environ 30 pour 100 des effectifs scolaires. Si l'Etat apportait son aide, comme il le fait pour l'enseignement du 2^{me} degré, il serait possible de construire des locaux suffisants pour satisfaire toutes les demandes ; citons quelques chiffres : l'école Berthe reçoit 700 élèves, le CES Berthe 480, l'école Renoir 350, l'école F. Durand 365, etc..

Pour satisfaire au maximum les demandes, deux services

sont organisés ce qui occasionne évidemment un surcroît de travail au personnel de service.

Avec une aide efficace de l'Etat, sans doute serait-il possible d'accroître la capacité d'accueil et d'éviter bien des inconvénients

PAR EXEMPLE :

Il serait plus facile d'équilibrer les budgets et les organisateurs ne seraient pas obligés d'augmenter périodiquement les tarifs.

A La Seyne le prix du repas sera porté bientôt à 2,50 F. sans doute est-ce encore là un prix raisonnable mais si le coût de la vie continue au rythme actuel, nous risquons de voir le prix du repas de l'écolier dépasser celui des étudiants qui est actuellement de 2,70 F.

L'injustice deviendra flagrante d'autant qu'un enfant de la maternelle ne mange pas la ration d'un étudiant de faculté.

En somme, l'Etat néglige la grande majorité des jeunes. Il publie des textes, il donne des conseils de diététique et d'hygiène il fixe des normes de construction, mais il est absolument muet sur le financement.

Nos enfants ont surtout besoin de « bonne soupe et non de beau langage » pour reprendre une phrase de Molière.

Les ministres font des phrases et publient des revues dans lesquelles on ne lit pas que l'Etat perçoit 0,25 pour 100 de T.V.A. par repas..

Un scandale de plus.. qui s'ajoute à tant d'autres.

UNE ŒUVRE A DEFENDRE ET A DEVELOPPER

La municipalité a conscience d'avoir fait œuvre utile, dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres.

En 1947, quelques dizaines d'enfants recevaient dans les cantines une soupe et un dessert servis dans des gamelles métalliques, dont l'odeur du fer, n'excitait guère l'appétit.

En 1972, 25 ans plus tard, la situation a bien changé comme il a été dit précédemment.

Des milliers de jeunes sont nourris très correctement à des prix modiques. Ils sont reçus dans des locaux bien chauffés au matériel confortable.

Des améliorations seront encore apportées à cette œuvre bénéfique que les familles apprécient grandement.

Nous y parviendrons avec l'aide de tous : parents, étudiants, laïques.

Cette œuvre, nous voulons la développer et pour la mener à bonne fin, l'union des partis de gauche et de tous ceux qui défendent vraiment l'Ecole Laïque est absolument indispensable.

Le programme commun de gouvernement établi récemment contient les moyens de régler ce problème correctement.

Que tous ceux qui espèrent des changements (et ils sont les plus nombreux !) engagent la lutte sans tarder pour assurer son triomphe dans les mois qui viennent.

M. AUTRAN, adjoint au maire.